



ANCERVILLE

Infos Communales

Le Mot du Maire

OCTOBRE 2021



Chères Ancervilloises,
Chers Ancervillois,

Depuis maintenant plus de 18 mois, notre quotidien est bouleversé par la crise sanitaire. Certes, les signaux s'améliorent et sont porteurs d'espoir pour un retour « à la normale » dans les mois à venir. Pour preuve, les enfants ont fait leur rentrée en primaire en continuant à porter le masque mais en sont désormais dispensés même si les autres gestes barrières restent de rigueur. Pour les collégiens, il faut continuer à pratiquer l'ensemble de ces gestes, y compris le port du masque, mais la reprise de toutes les activités sportives, culturelles et de loisirs par le biais des associations locales leur permet à nouveau, tout comme aux adultes, de se défouler, de décompresser et de s'exprimer librement. Des besoins plus que nécessaires lorsque l'on entend ce à quoi ils peuvent être exposés. Le harcèlement scolaire est en effet une réalité et je demande à chacun d'entre vous d'y être attentif. L'écoute reste le maître-mot pour combattre ce fléau. Impliquer les jeunes dans la vie locale est aussi un moyen de leur donner confiance en eux, de leur permettre de se faire une place parmi les adultes et de leur donner les clés pour devenir des citoyens à part entière. C'est ce que nous souhaitons faire à travers la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes.

La période de crise sanitaire a laissé des traces qui seront longues à s'estomper. À notre grand désarroi, de nombreux dossiers ont pris beaucoup de retard et nous avons comme une impression de stagnation pour des chantiers entrepris depuis plusieurs années maintenant : aménagement du lotissement des Charmilles, création d'un parking à l'emplacement de l'ancienne boulangerie de la Petite Rue, restauration de l'église

DANS CE NUMÉRO :

Place aux jeunes	2	Rénovation énergétique	7
Infos pratiques	3	Travaux et projets en cours	8
Étangs Franchot	4		
Chasse	5	Maisons fleuries	10
Vente immobilière	5	Recrutement urgent	10
Enquête statistique	5	Qualité de l'eau	11
Réglementation	6	Espace d'Accueil	12
Grippe aviaire	6	État civil	12

sont autant de dossiers qui, en plus de leur caractère déjà complexe, ont souffert de nombreux mois d'attente dû au ralentissement des services. Depuis quelques semaines, nous notons des avancées mais espérons rapidement la reprise réelle de ces dossiers à un rythme normal.

De leur côté, les associations s'efforcent de proposer à nouveau des activités à leurs adhérents et mobilisent toute leur énergie pour organiser des événements permettant à la population de se rassembler à nouveau et de rompre l'isolement qui a été le quotidien de beaucoup d'entre nous pendant de longs mois. La municipalité encourage et soutient les associations dans la poursuite de ces événements.

Le Conseil Municipal souligne aussi l'effort des particuliers et commerçants qui participent chaque jour, au côté des services municipaux, à l'embellissement de la commune, que ce soit par le fleurissement dont la remise de prix vient d'avoir lieu ou par les prochaines illuminations de fin d'année pour lesquelles une récompense sera aussi mise en place comme tous les ans.

Que chacun d'entre vous soit remercié pour sa participation à l'effort collectif et pour sa solidarité envers ses proches et voisins.

Jean-Louis CANOVA

Maire d'Ancerville

Vice-président de la Codecom « Portes de Meuse »

Conseiller Départemental de la Meuse

Vice-président du GIP « Objectif Meuse »

Place aux jeunes

Conseil Municipal des Jeunes

Les membres du Conseil Municipal ont décidé en début d'année la création d'un **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**. Le dispositif a été présenté aux écoliers en fin d'année scolaire 2020/2021 afin que les enfants intéressés puissent émettre leur candidature. Les élus ont pris connaissance de leurs lettres de motivation, rendues anonymes, afin que le choix ne se porte que sur les intentions réelles des enfants.

Douze élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} ont été retenus. Les autres candidats sont désignés remplaçants et seront appelés à être désignés en cas de désistement des titulaires.

Le CMJ a été installé le mercredi 15 septembre dernier au cours d'une séance ; il leur a été présenté le règlement intérieur. Cette réunion a également été l'occasion pour les jeunes d'exprimer leurs idées afin d'orienter les premiers axes de travail.

Le **Conseil Municipal des Jeunes** se réunira une fois par mois et sera présent aux cérémonies officielles dont la première le 11 novembre. Les membres se sont vus remettre un pin's à arborer à chaque représentation, ainsi qu'une pochette de rangement pour classer leurs dossiers.

Les membres sont les suivants : Camille BERTHELLEMY, Elyes BOINI, Owen CHALONS, Maïwenn CHARPENTIER, Hannaë DA SILVA, Nicolas DESVIGNES, Romane DILI, Alyssa FITE, Ambre MARSAL, Lison ROUDAIRE, Pierre THOMAS et Anaïs VIRCONDELET GONCALVES.



*De gauche à droite :
En haut : Nicolas,
Elyes, Owen, Anaïs,
Camille et Pierre
En bas : Lison, Ro-
mane, Hannaë,
Maïwenn, Alyssa et
Ambre*

Source C. Millot—Journal de la Haute Marne

Remise dictionnaire et calculatrice

La « traditionnelle » cérémonie de remise des dictionnaires et calculatrices aux entrants en 6^{ème} a eu lieu le 26 août dernier. Comme chaque année, les élèves de CM2 domiciliés à Ancerville se sont vus remettre par l'équipe municipale le précieux trousseau qui les accompagnera tout au long de leur parcours de collégiens.

Ce sont ainsi 35 ensembles dictionnaire/calculatrice qui ont été remis, pour un coût de 1 122,00 € à charge de la commune d'Ancerville.

Compte tenu des contraintes sanitaires, le pot de l'amitié qui leur est habituellement servi n'a pu l'être cette année mais ce moment s'est, malgré tout, déroulé dans la joie quelques jours avant leur entrée au collège.



Source C. Millot—Journal de la Haute Marne

Infos pratiques

Accueil Mairie

L'accueil au public en Mairie est à nouveau ouvert sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 17h30, en signalant votre présence à votre arrivée à l'interphone situé à gauche de la porte d'entrée, toujours afin d'éviter les croisements de personnes dans le cadre du respect des mesures sanitaires.

Il vous est cependant possible de continuer à prendre rendez-vous au préalable.



Site Internet

Le site Internet de la commune est géré par l'entreprise Net15 et hébergé par l'entreprise OVH dont les locaux se situent à Strasbourg. Un violent incendie a ravagé une grande partie de ses locaux en mars dernier, ce qui avait rendu notre site Internet indisponible. Le gestionnaire est parvenu à récupérer des sauvegardes et par conséquent à réintégrer un certain nombre de données sur ce site.

Néanmoins, beaucoup d'informations n'ont pu être réintégrées et il ne nous a pas encore été possible de remettre l'ensemble du site à jour.

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre patience pour retrouver l'intégralité des informations utiles.



Factures d'eau

En raison d'un changement de logiciel et des aléas liés à la mise en place de celui-ci, les factures d'eau n'ont pas pu être éditées aux dates habituelles. Elles devraient vous parvenir prochainement et contrairement aux autres années, elles seront à régler pour le 30 novembre au lieu du 31 octobre.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément.

Étangs Franchot

Maison des étangs Franchot

C'est avec un profond sentiment de désolation que nous relations en août 2020 l'incendie volontaire qui avait provoqué la destruction de la maison des étangs Franchot le 7 juillet précédent.

Après conclusions de l'expert dépêché par notre assurance, nous avons pu commander les travaux nécessaires à la reconstruction à l'identique de la bâtisse qui avait été léguée à la commune par son propriétaire d'alors, Monsieur Charles Franchot.



Les entreprises Omni Pro, Bruno Pinson et Christophe Kesler ont réalisé les travaux de gros œuvre et d'installations électriques et sanitaires tandis que les bénévoles de la commune et du comité des fêtes se sont chargés de l'aménagement.

Que chacun soit remercié pour son investissement et que « la cabane » continue à participer au charme de ce site dont le rayonnement s'étend bien au-delà des communes environnantes.

Observatoire ornithologique

Partant du constat que le site des étangs Franchot, propriété de la commune d'Ancerville, situé sur le territoire de Rupt-aux-Nonains, bénéficie d'une riche diversité d'espèces ornithologiques, la municipalité a pris la décision de faire installer un observatoire ornithologique sur l'étang dit « de la cabane ».

La structure a été conçue et posée par l'atelier bois de l'Office National des Forêts. Des visuels, réalisés en partenariat avec l'association Meuse Nature Environnement, permettent d'identifier les espèces présentes, parmi lesquelles le héron cendré, la grande aigrette, la foulque macroule, le grand cormoran ou encore le milan noir.

Afin de ne pas gêner d'une part les oiseaux et d'autre part les pêcheurs, utilisateurs du site, l'observatoire a été placé dans la partie arrière de l'étang.

Cet investissement d'un montant de 24 990 € HT bénéficie du concours financier du Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) à hauteur de 80 %. La mise en œuvre de ce fonds s'effectue sous la responsabilité de la région Grand Est, par l'intermédiaire du GAL (Groupement d'Acteurs Locaux) du Pays Barrois qui est notre interlocuteur unique.

Nous espérons que ce lieu sera respecté afin qu'il continue à attirer les amateurs de photos animalières et les amoureux de la faune sauvage qui l'apprécient déjà, et qu'il ne sera pas la cible d'actes de vandalisme !

Ce lieu a été conçu pour respecter la nature et ses occupants, faisons-en de même à son égard !!!



Chasse

Chasse en forêt domaniale

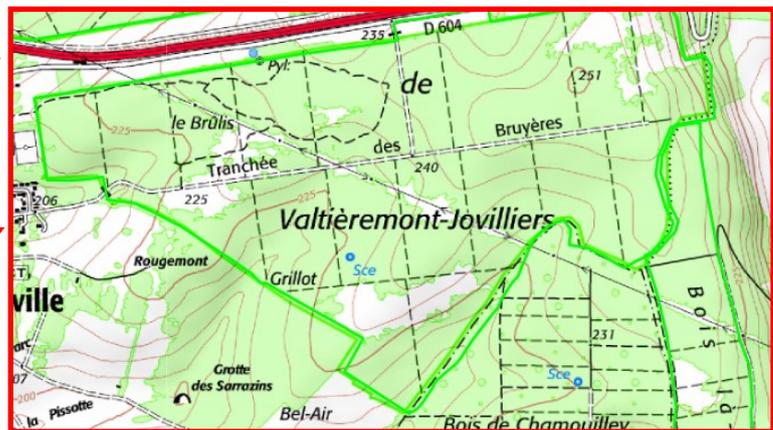


L'Office National des Forêts nous fait savoir qu'il a mis un terme à la location de la chasse dans le secteur du Brûly en forêt domaniale de Valtiermont-Jovilliers. Il va néanmoins mener lui-même des actions de chasse dans le but de conserver un équilibre forêt/gibier nécessaire au renouvellement des peuplements forestiers. Ces interventions auront lieu majoritairement à l'aube et en soirée, tout au long de l'année, par deux chasseurs maximum. Les parcelles 46, 47 et 48 englobant le parcours de santé seront concernées par ces mêmes actions de chasse mais par des chasseurs à l'arc.

Les jours de chasse en individuel, des pancartes « chasse en cours » seront installées à l'entrée de la forêt route forestière du « fraichis Mondor » et des « Bruyères ».

L'ONF pourra également décider d'organiser des battues ponctuellement ; dans ce cas des pancartes seront installées également.

Nous comptons sur la vigilance et le respect de tous pour que chacun puisse continuer à profiter de ces lieux en toute quiétude.



Vente immobilière

Maison 70 rue Paquet

La commune d'Ancerville est propriétaire d'une maison sise 70 rue Paquet (références cadastrales AH 343) d'une superficie d'environ 50 m² au sol, élevée sur 3 niveaux dont l'intérieur est à rénover intégralement.

Les conseillers municipaux ont décidé de proposer cette maison à la vente.

Pour plus d'informations, contactez la mairie au 03.29.75.30.08 (visite sur RDV).



Enquête statistique

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise du 11 octobre au 11 décembre 2021 une enquête sur le thème des technologies de l'information et de la communication.

Cette enquête vise à mesurer l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des nou-

velles technologies (téléphone fixe et mobile, informatique, Internet sur support fixe et mobile).

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Madame BELGRAND, enquêtrice de l'INSEE, prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Réglementation

Entretien des trottoirs

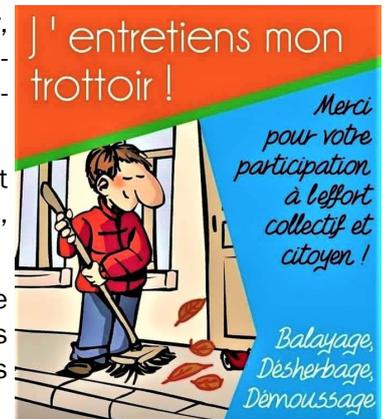
Nous rappelons qu'il incombe à chaque habitant de maintenir son trottoir, son fossé et/ou son caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation, comme le stipule l'article 32 du règlement sanitaire départemental ainsi que l'arrêté municipal du 14 août 2020.

Cela signifie que chaque riverain doit balayer, désherber et démausser cet espace et qu'il est également tenu de procéder à l'élagage des arbres, arbustes et haies qui dépassent sur le domaine public.

Les résidus de ces entretiens ne doivent pas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Les balayures sont à jeter avec les ordures ménagères tandis que les déchets végétaux doivent être conduits à la déchetterie ou compostés.

De même, par temps de neige, les riverains sont tenus de balayer celle-ci devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

Nous comptons sur la participation de chacun à l'entretien de notre village et vous en remercions.



Utilisation de raticide

Il est rappelé aux utilisateurs de raticide que celui-ci ne doit en aucun cas être déposé dans les espaces publics. Il s'agit d'un produit à utiliser avec vigilance, en veillant à le disposer dans des endroits non accessibles par des enfants ou des animaux domestiques.

Par ailleurs, la commune fait procéder de façon régulière à la dératisation du réseau d'eaux usées.



Grippe aviaire

La Préfecture de la Meuse a récemment annoncé le classement du département en risque « modéré » au regard du virus de grippe aviaire. Plusieurs cas ont en effet été détectés en Belgique, au Luxembourg ainsi que dans le département des Ardennes.

Afin de protéger les volailles domestiques, des mesures de prévention sont rendues obligatoires, en particulier sur le territoire de la commune d'Ancerville, qui est classé zone à risque particulier de par son caractère de zone humide. Les professionnels, particuliers détenteurs d'oiseaux et chasseurs sont appelés à la plus grande vigilance pour enrayer la propagation de ce virus qui aurait des conséquences désastreuses pour les échanges et exportations d'animaux vivants et de viandes de volailles.

Les mesures à respecter sont les suivantes :

- Surveillance quotidienne clinique dans tous les élevages d'oiseaux
- Claustration des volailles ou autres oiseaux captifs ou protection par un filet avec réduction des parcours extérieurs
- Interdiction de transport et de lâcher de gibier à plumes
- Interdiction de l'utilisation d'appelants

Il est rappelé que l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'homme par la consommation de viande d'origine aviaire, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire. Par ailleurs, aucun élevage de volaille de consommation n'est actuellement suspect d'une contamination H5N8.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations, dont les bureaux sont situés 11 rue Jeanne d'Arc à Bar-le-Duc (Tél : 03.29.77.42.00).



Rénovation énergétique

Quotidiennement, des informations concernant les aides liées aux travaux de rénovation énergétique nous parviennent, que ce soit par des supports publicitaires, du démarchage téléphonique ou en porte-à-porte. De nombreux professionnels peu scrupuleux n'hésitent pas à user d'arguments parfois violents pour tenter de décrocher des chantiers.

Devant de tels agissements et au vu de la diversité des intervenants, bon nombre de particuliers n'osent pas faire réaliser des travaux qui seraient pourtant nécessaires et confortables pour eux. Pour pallier ces craintes et accompagner les particuliers en toute impartialité, des conseillers « FAIRE » se tiennent à disposition gratuitement.

Si vous souhaitez un accompagnement technique et financier totalement gratuit et indépendant dans le cadre de vos travaux de rénovation énergétique, n'hésitez pas à contacter la conseillère « FAIRE » du sud meusien, Madame Marie-Amélie MAISON, qui vous recevra dans les locaux du Centre Meusien d'Amélioration du Logement (CMAL) à Bar-le-Duc.

Cet accompagnement global, allant de la préconisation des travaux à l'analyse des devis en passant par le plan de financement, permet d'adapter les travaux et les demandes d'aides aux moyens et aux besoins réels des particuliers.

Pour plus d'informations et de conseils :

Marie-Amélie MAISON

Conseillère Rénovation Énergétique Sud Meusien - PETR du Pays Barrois

Espace FAIRE : 98 boulevard de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Tél : 03.72.55.96.16

Mail : renovation-meuse@paysbarrois.com

**Je veux rénover ma maison...
Chauffage ? Isolation ? Ventilation ?**

Par où commencer ?

Comment me sentir mieux chez moi ?

Quelles aides financières ?

Qui contacter ?

Pour un conseil gratuit, neutre et indépendant : le service public de la rénovation en Meuse



Travaux et projets en cours

Église Saint-Martin

Le cabinet ALMA Architecte a réalisé un diagnostic préalable aux travaux de restauration et consolidation du clos-couvert de l'église. Ce diagnostic avait pour but de mettre en évidence les désordres, de déterminer les travaux à effectuer et prioriser ceux-ci.

L'église étant classée Monument Historique, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a été destinataire de ce diagnostic, sur lequel elle a émis un avis. Plusieurs compléments d'étude semblent nécessaires avant d'entreprendre des travaux. À cet effet, nous devons prochainement participer à une rencontre avec la DRAC, notre assistant à maîtrise d'ouvrage et l'architecte en charge du diagnostic afin d'éclaircir les différents axes de travail.

En parallèle, la commune a commandé une étude préalable à la restauration de l'orgue de tribune. En effet, en raison des travaux de restauration de l'église, celui-ci devra être déposé et ce sera l'occasion de le restaurer également.

Ce sont plusieurs années qui vont être nécessaires à la réalisation de tous ces travaux. Pour chacun d'entre eux, des subventions seront sollicitées auprès de la DRAC, de la Région, du Département et de tout autre financeur potentiel.



Source DRAC Grand Est

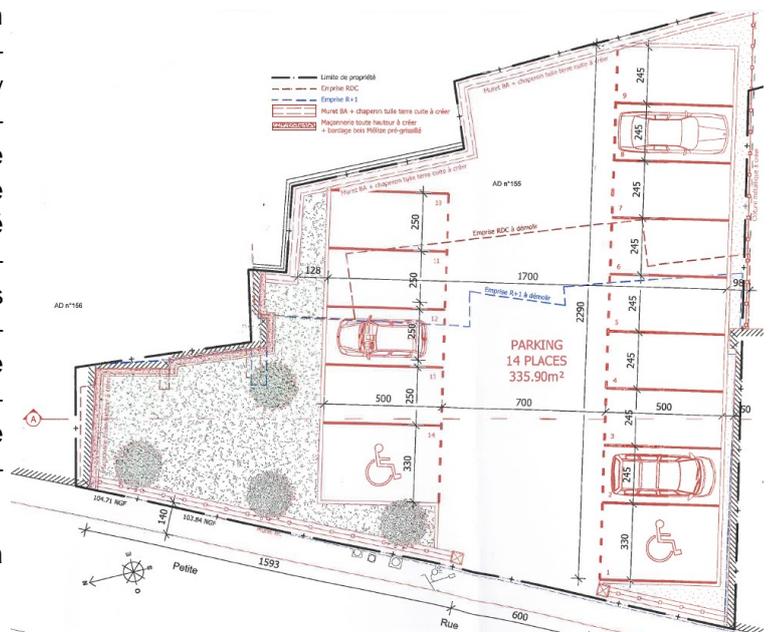
Parking Petite rue

Les travaux nécessaires à la démolition de l'ancienne boulangerie située 11 petite rue s'avèrent plus complexes qu'il n'y paraît. Il est en effet nécessaire de combler le fontis (effondrement d'une galerie souterraine naturelle) selon un protocole établi par la maîtrise d'œuvre ; malgré plusieurs consultations auprès d'entreprises susceptibles de réaliser cela, nous n'avons pour l'heure aucune réponse positive en raison de la complexité de ce travail. Nous venons à nouveau d'en solliciter plusieurs et espérons cette fois que l'une d'elle se positionnera favorablement.

À défaut, il sera nécessaire de revoir la méthodologie de ce chantier.

Une fois le fontis comblé, des études de sol seront là aussi nécessaires afin de déterminer si d'autres cavités se trouvent à proximité et ainsi définir selon quelle méthode le futur parking devra être construit.

Il s'agit d'un chantier où la patience est de mise et nous comptons sur votre compréhension.



Source R. ROUSSEL—Maître d'œuvre (projet)

Lotissement

Dans notre dernière publication, nous vous indiquions que nous étions en attente des services de l'État quant aux études de sol qui avaient été réalisées sur l'ensemble de l'emprise du futur lotissement des Charmilles. Ces services (**Direction Départementale des Territoires -DDT-** et **Bureau de Recherches Géologiques et Minières -BRGM-**) ont demandé des études complémentaires sur quelques secteurs de l'emprise définie. D'après discussions ont été nécessaires avec le bureau d'études Fondasol qui a mené les premières études, afin de limiter le coût de ces nouvelles investigations.

Compte tenu du planning de cette entreprise, les sondages supplémentaires ne seront réalisés qu'en fin d'année.

À la réception du rapport d'analyse, nous devrons à nouveau consulter la DDT et le BRGM pour recueillir leur avis.

Nous espérons désormais que ces étapes se dérouleront dans les meilleurs délais et que nous pourrons être en mesure de mettre en œuvre ce chantier au plus vite !



Source Atelier Paysage—Maître d'œuvre (projet)

Logement 16 rue Paquet

La consultation des entreprises pour l'aménagement d'un logement au 2^{ème} étage de l'immeuble sis 16 rue Paquet a eu lieu en milieu d'année et le choix de ces dernières vient d'être entériné par le conseil municipal. Les travaux sont décomposés en 8 lots, répartis comme suit :

- Charpente/couverture : entreprise BUGUET de Joinville pour 50 217,38 € HT
- Menuiseries extérieures : entreprise STEINER Menuiserie de Bar-le-Duc pour 23 400,00 € HT
- Menuiseries intérieures : entreprise STEINER Menuiserie de Bar-le-Duc pour 9 927,00 € HT
- Isolation bio-sourcée/plâtrerie : entreprise ISO PLAQUISTE de Gondrecourt-le-Château pour 22 560,60 € HT
- Plomberie/Sanitaire/VMC thermodynamique : entreprise BARTELLEMY ROBINET de Bar-le-Duc pour 29 955,00 € HT
- Chape isolante/faïence : entreprise RAUSCHER de Laneuville-au-Pont pour 6 290,50 € HT
- Électricité : entreprise UNB de Bar-le-Duc pour 6 718,50 € HT
- Peintures/tapisseries : entreprise PEINTURE ID CONCEPT de Nancy pour 9 100,00 €

À ces coûts s'ajoutent la maîtrise d'œuvre confiée à Monsieur Julien DEFER, architecte à Bar-le-Duc, ainsi que l'étude thermique et les différents frais liés à la passation de la consultation des entreprises, soit un total de 173 559,98 € HT.



Source J. DEFER—Maître d'œuvre (projet)

Différentes subventions ont été accordées à la commune pour ce chantier : État, Région Grand Est (dispositif Climaxion), Département de la Meuse, GIP Objectif Meuse, EDF pour un taux global de 57,63 %.

Les travaux vont débuter cet automne, pour une durée prévisionnelle de 8 mois.

À l'issue, un appartement T4 d'une superficie d'environ 100 m², aux performances énergétiques optimales, sera proposé à la location.

Maisons fleuries

Chaque année, vous êtes nombreux à embellir vos jardins et façades grâce à une multitude de fleurs, souvent joliment mises en scène.

Sensible à ces efforts, la municipalité organise un concours des maisons fleuries, ouvert à tous.

Le jury a sillonné les rues au cours de l'été et a attribué des notes à 236 concurrents. La remise des prix a eu lieu le 8 octobre dernier, à la salle du Brûly, lors d'une cérémonie au cours de laquelle 20 lauréats ont été désignés. 20 autres participants ont également été récompensés à la suite d'un tirage au sort réalisé par les membres du CMJ.

En remerciement de leur investissement, tous les gagnants ont reçu une composition florale ; par ailleurs, une photo de leur maison fleurie et un diplôme ont été remis aux lauréats.

Un pot de l'amitié, dont le service a été assuré par les membres du CMJ, a clôturé la cérémonie.



Source C. Millot—Journal de la Haute Marne



Recrutement urgent



SSIAD/ADMR

L'association SSIAD/Accueil de jour/ADMR Ancerville sise aux 5 et 7 rue Jean Bourgeois est à la recherche d'une **Aide-Soignante (AS)** ou d'une **Aide-Médico-Psychologique (AMP)** pour travailler au sein de ses différents services, CDD 6 mois minimum de 25 à 35 h/semaine.

Les 4 services sont :

- Un SSIAD (**S**ervice **S**oins **I**nfirmiers **À** **D**omicile) pour les soins d'hygiène et de confort,
- Un ESA sud meusien (**É**quipe **S**pécialisée **A**lzheimer) pour des séances de réhabilitation à domicile,
- Un accueil de jour à Ancerville pour personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative,
- Une plateforme de répit pour les aidants de personnes en perte d'autonomie : Interm'Aides55.

La diversité des services de l'association permet un accompagnement adapté à l'évolution de la perte d'autonomie de l'aidé et aux besoins de l'entourage.

Les candidatures sont à adresser à :

Corinne PILLARD

Directrice SSIAD-AJ-ESA-Interm'Aides55

ASSOCIATION SSIAD/Accueil de jour d'Ancerville/ADMR

5 et 7 rue Jean Bourgeois - 55170 ANCERVILLE

Tél : 07.86.06.62.92

Qualité de l'eau

La commune d'Ancerville est gestionnaire de son service de distribution de l'eau potable, laquelle est prélevée dans la nappe souterraine situé sous le réservoir de la Mare aux Lents le long de l'ancienne RN4.

L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé en France. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire, depuis le captage dans le milieu naturel, jusqu'au robinet du consommateur. C'est ainsi qu'à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la société Eurofins réalise chaque mois des prélèvements, tant au niveau du réservoir qu'au domicile de particuliers (choisis au hasard à chaque fois) et analyse notre eau, en tenant compte de paramètres microbiologiques et physico-chimiques afin de s'assurer qu'elle est conforme aux exigences de qualité réglementaire et ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs. Les résultats nous sont communiqués à chaque analyse et affichés en mairie.

Chaque année, l'ARS publie une synthèse du contrôle sanitaire dont vous pourrez prendre connaissance ci-après :

Qualité de l'eau distribuée en 2020

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr
MAI 2021

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé Eurofins Hydrologie Est.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : ANCERVILLE

Exploitant : COMMUNE DE ANCERVILLE

Maitre d'ouvrage : COMMUNE DE ANCERVILLE

Nb de captages d'eau : 1

Protection des captages : Le captage est protégé.

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau : L'eau bénéficie d'un traitement de désinfection (Chloration automatique).

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nombre. d'analyses	Commentaire												
Escherichia Coli/ Entérocoques <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>	0	13	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.												
CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire												
NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>	10,83 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.												
PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.												
DURETE (TH) <i>Teneur en calcium et magnésium dans l'eau</i>	30,97 °F	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>TH</td> <td>0 à 7°F</td> <td>7 à 15°F</td> <td>15 à 30°F</td> <td>30 à 40°F</td> <td>+ de 40°F</td> </tr> <tr> <td>Eau</td> <td>Très douce</td> <td>Douce</td> <td>Plutôt dure</td> <td>Dure</td> <td>Très dure</td> </tr> </table>		TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F	Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure
TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F										
Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure										
AGRESSIVITE DE L'EAU <i>Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée</i>	2	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Valeur de l'indicateur</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Eau</td> <td>Entartrante</td> <td>Légèrement entartrante</td> <td>A l'équilibre</td> <td>Légèrement agressive</td> <td>Agressive</td> </tr> </table> <p>En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.</p>		Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4	Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive
Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4										
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive										

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer.
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

Espace d'Accueil

Après plusieurs mois de fermeture en raison de la pandémie, l'espace d'accueil Fanfan la Tulipe a repris ses activités le 1^{er} octobre. Chorale, couture, billard, parties de cartes et autres jeux sont de nouveau accessibles aux adhérents de l'association, tout comme les repas anniversaire.



Pour plus de renseignements, vous êtes invités à contacter le Président, Monsieur Patrick ROBERT au 06.75.50.56.27.

État civil

Janvier à Septembre 2021

DÉCÈS 	
BALKO née GROSPELLIN Micheline	08/01/2021
HIRAT René	12/01/2021
GIRALDI Marcel	20/01/2021
MAIREL Gilbert	23/01/2021
JEANNIOT née HYVERT Jeannine	26/01/2021
LENGRAND née SANTHUNE Georgina	09/02/2021
DÉMARTHEAUX née HANY Lysiane	11/02/2021
FONTANIVE née SCHELLHORN Yvonne	11/02/2021
HUARDEL née ESTIENNE Thérèse	12/03/2021
BRASEL Gérard	20/04/2021
RENAUT née CATALOGNA Vincenza	30/04/2021
DURAND Gilbert	25/05/2021
MASCETTI Jean	30/06/2021
MAIREL née JAUD Yvette	05/07/2021
LAGAUDE René	15/07/2021
ZIEGLER Maxime	25/07/2021
MOITROT née LOUIS Anne	26/07/2021
PIETRZAK née BODY Elisabeth	18/08/2021
PASQUIER Georges	31/08/2021
PERRIAUX Jean-Claude	11/09/2021

 NAISSANCES	
LEPESQUEUR Soren	27/01/2021
JOB Maël	28/01/2021
ANXE Neysson	07/02/2021
THYES Mayven	14/02/2021
SAUVAGE Eléa	20/02/2021
JOLLIN Elaïa	03/03/2021
LAUVERGEON Noa	15/04/2021
LAUVERGEON Tom	15/04/2021
BERTHEL Ambre	09/05/2021
HENTZIEN Irys	16/06/2021
GUYEZ Alba	04/07/2021
GAL Louisa	12/07/2021
AUDINOT CABARTIER Mia	03/08/2021
PICHELIN Mylan	04/08/2021
DIDIER Maya	23/08/2021
LAGNY SIMON Malorie	02/09/2021

 MARIAGES	
SAMPAIO Emmanuel et KAMMER Rachel	22/05/2021
TROÏLO Gianni et ALPHERAN Anaïs	10/07/2021
BURCON Samuel et BÉGUÉ Céline	17/07/2021
PORTET Fabien et FOURNIER Anne-Laure	24/07/2021
LEROY Jean-Philippe et BENJAMIN Lucie	31/07/2021